déplacement, de résidence et autres des fonctionnaires et agents de la sûreté générale, 8.000.000 francs).

UHRY. — En demandant la suppression des fonds secrets, nous sommes d'accord avec M. Bonnevay qui a déclaré qu'il ne devait plus y avoir d'intervention politique dans l'administration. (App. à l'extrême gauche.)

M. MANAUD, ministre de l'Intérieur. — Me conformant à l'attitude observée par tous les gouvernements, je demande nettement à la Chambre le maintien de ces crédits, indispensables à mon administration.

Le chapitre 40 est adopté par 472 voix contre 74.

Les derniers chapitres du budget ordinaire de l'Intérieur sont adoptés sans débat.

A propos du budget extraordinaire du même ministère, un échange d'observations a lieu entre BASLY et M. DOUMER, au sujet des subventions de l'Etat pour l'administration des communes des Régions libérées.

Tous les chapitres sont adoptés à l'exception de ceux relatifs à l'Alsace et à la Lorraine, qui sont réservés.

Pour le Commerce et l'Industrie

LES DROITS DE DOUANE

Tous les chapitres du budget du Commerce sont adoptés, sauf le dernier, à propos duquel M. LE MITAYER. — La situation s'est modifiée depuis le dernier débat. La hausse du franc doit nécessiter un relèvement de certains coefficiens.

M. DIOR. — Dès mon arrivée au Ministère, j'ai étudié ces questions et je les résoudrai d'accord avec les Commissions parlementaires. Nous devons donner confiance au pays et mériter sa confiance non par des discours mais par des actes.

Pour la Justice

A PROPOS DE MERCANTIS

L'ordre du jour appelle la discussion du budget de la justice.

M. Bonnevay, ministre de la Justice, est au banc du gouvernement.

BARTHE se plaint que certains mercantis poursuivis par l'administration des fraudes, aient été l'objet de non-lieux inexplicables.

LAFONT. — Les procureurs et les magistrats ont compris que le gouvernement désirait l'impunité de ces mercantis. (Violentes protestations sur divers bancs.)

M. Raoul PERET. — Je vous laisse l'entière responsabilité de votre affirmation. Je proteste contre un pareil langage.

BRACKE. — Nous avons bien le droit de critiquer un gouvernement d'hier ou d'aujourd'hui, et composé de députés et de sénateurs.

M. Raoul PERET. — Je ne protège aucun gouvernement, mais je défends d'attaquer la justice de mon pays.

DIX MILLIONS POUR LE RELÈVEMENT DES TRAITEMENTS

Paul BONCOUR faisant état de la crise de recrutement que traverse la magistrature, se félicite d'avoir appuyé du rapporteur général que celui-ci va annoncer un effort budgétaire important pour relever les traitements des magistrats, y compris les juges de paix, du haut en bas de l'échelle.

M. ANCEL, rapporteur du budget de la Justice, fait connaître les décisions de la Commission des Finances. La Commission demande un relèvement de 4.000 francs pour tous les magistrats, de 3.000 francs pour les juges de paix, de 4.000 francs pour les juges suppléants à Paris, ayant 5 ans d'exercice ; 2.000 francs pour les juges suppléants en province ; 1.200 francs pour les commis greffiers. Le total des crédits nécessaires s'élève à 10 millions. Ces crédits qui donneront satisfaction aux revendications légitimes, feront l'objet d'un chapitre 33 bis.

La discussion générale est close, et les derniers chapitres du budget de la Justice sont adoptés.

UNE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

M. BONNEVAY, ministre de la Justice, remercie la Commission des Finances des gros efforts qu'elle a consentis en faveur de la magistrature et déclare :

« En ce qui concerne les réformes judiciaires, je ferai appliquer la loi. Nos collègues et le gouvernement devront étudier d'autres dispositions. Nous devrons consentir la réduction du nombre des tribunaux d'arrondissement. Nous devons alléger les surcharges des tribunaux en décidant, conformément à la tradition républicaine, l'extension de compétence des juges de paix. »

M. BONNEVAY prend l'engagement solennel de veiller à ce que la loi sur les spéculations illicites soit intégralement appliquée.

« Ce n'est pas une poussière de petits spéculateurs qu'il faut aller chercher dans les moindres villages, chez les petits commerçants et les petits cultivateurs, ce qu'il faut, c'est rechercher les gros spéculateurs et leur appliquer la loi. La Justice républicaine est une. Elle ne varie pas avec les personnes. Quels que soient ceux qui ont commis des délits, aucune considération ne peut arrêter la marche de la Justice. »

Le rapporteur général annonce à ses collègues que la Chambre discutera jeudi matin le budget de l'Agriculture.

Séance levée à 19 heures 10.

Une amazone polonaise

AU COURS D'UNE RIXE ELLE TUA UN OUVRIER FRANÇAIS A CHAULNES

Amiens, 25 janvier. — Une rixe a éclaté à Chaulnes, à la sortie d'un cabaret entre des ouvriers polonais et français. Paul Le Duffe, 26 ans, a été tué au moyen d'un instrument tranchant, qui l'a atteint au poumon. La police a arrêté une Polonaise qui serait la meurtrière.

Saint Denis trafiquait l'or

Dieppe, 25. — Deux garçons de café nommés Saint-Denis Julien, et Henri Péricault, originaires de Bubry (Morbihan), qui étaient revenus dans leur pays et se livraient au trafic de l'or, ont été condamnés respectivement par le tribunal à 3 mois de prison, 1.500 francs d'amende et à 1 mois de prison.

Un Congrès International de la Libre-Pensée

IL SE TIENDRA A PARIS L'AN PROCHAIN

Bruxelles, 25 janvier. — Le conseil général de la Fédération internationale de la Libre-Pensée, a décidé d'offrir sa présidence d'honneur à M. Herriot, maire de Lyon, et de tenir son congrès international l'an prochain à Paris.

Crise ministérielle en Espagne

Madrid, 25 janvier. — A midi, M. Dato s'est rendu au Palais où il a renouvelé sa démission. Auparavant M. Dato avait rendu visite à M. Maura, qui de son côté, avait eu une entrevue avec le marquis de la Cierva.

Les présidents du Sénat et de la Chambre ont été reçus dans la matinée par le souverain qui continue ses consultations dans la soirée.

La mort tragique de Lamour, braconnier

IL FUT TUÉ DANS SON LIT ET SES ASSASSINS BRULÈRENT SA MAISON

Un braconnier, nommé Lamour, habitant seul près de Vihiers (Maine-et-Loire), a été trouvé sur son lit, carbonisé. Il était blessé à la poitrine et avait reçu un coup de hache derrière la nuque, avant d'être brûlé. On croit que le braconnier fut tué par des criminels qui incendièrent ensuite la maison, pour faire disparaître les traces de leur crime. On a arrêté un mécanicien dont la femme avait des relations avec la victime.

Hurrah pour le vaincu !

New-York, 25 janvier. — Le lutteur Lewny, champion du monde des poids lourds, a terrassé son adversaire Earp Cicddeck après une lutte de 4 heures 34, à la suite d'une prise de tête à terre. Il a provoqué l'indignation des spectateurs à tel point que les organisateurs du match ont eu grand peine à protéger le vainqueur.

Le Concours des Plans de Lille

« Lille, Cœur des Flandres ». Ou ce que pourrait être Lille, d'après MM. Grebert et Cordonnier fils.

Urbanisme ! C'est le mot du jour. Depuis que la décision du jury a été rendue, il est dans toutes les feuilles : hier, dans la salle d'exposition, place Saint-Martin, il était sur toutes les lèvres.

Nombreux d'ailleurs étaient les visiteurs, amis à la poignée de main obséquieuse et flattée, confrères au sourire rosse, concurrents l'œil et l'oreille en éveil, curieux un peu déçus devant ces grands placards hermétiques, comme des sphinx sous leurs coloris criards ou harmonieusement arrangés.

L'Urbanisme, c'est le mot nouveau d'une très vieille chose. Ce n'est pas d'hier qu'on bâtit des villes ; et Didon, cette « inoubliable » sœur de Pygmalion, lorsqu'elle découpait en lanières une peau de bœuf pour circonscrire l'emplacement de l'antique Carthage, faisait déjà, comme M. Jourdain de la prose, de l'Urbanisme sans le savoir.

Mais où serait le Progrès si la Science en lunette ne recueillait le fruit de l'expérience des hommes ?

L'Urbanisme se penche donc actuellement sur les conditions de développement des cités, sur les phénomènes qui se répètent d'époque en époque, d'agrandissement en agrandissement et qui constituent, par leur similitude ou leur divergence, des champs d'observation et d'étude féconds en enseignements.

On se rend compte en effet que dans une même cité où l'on retrouve par exemple Notre-Dame et la Tour Eiffel, on peut suivre avec certitude le mode de développement logique de Paris, depuis l'île de la Cité, son berceau, jusqu'à la ville scintillante de lumière et de vie que nous connaissons aujourd'hui.

Ceci revient à dire qu'à l'art de l'architecte, se mêle de nos jours et de plus en plus, un complément indispensable de science, et que la fantaisie qui présidait à certaines conceptions architecturales anciennes, trouveront de moins en moins de place dans un art où la logique et la froide raison ne sauraient être à l'avenir écartées.

Rendons d'ailleurs cette justice aux candidats qui ont brigué le périlleux honneur d'apporter le concours de leurs idées à la renaissance de Lille, qu'aucun d'entre eux n'a présenté un projet creux.

Il y a des conceptions qui s'opposent ; toutes se défendent, et, à des degrés divers, il y a un effort général qui fait le plus grand honneur à tous ceux qui l'ont courageusement accompli.

« LILLE CŒUR DES FLANDRES »

Le projet qui a obtenu la première prime est celui de MM. GREBERT Jacques et CORDONNIER fils.

Que le public ne s'y trompe pas ; cela ne veut dire nullement que Lille sera agrandie d'après les conceptions de MM. Grebert et Cordonnier. Il se peut même que rien de ce premier projet ne soit retenu dans le plan définitif.

Il y a cependant des concepts dans ce projet, autour desquels les Lillois discuteront passionnément.

Il est certain, par exemple, que l'usage que veulent faire MM. Grebert et Cordonnier de la Citadelle, qui devient un rond-point, une sorte de « Croisée des chemins », sur leur plan, nous réserve de curieuses polémiques.

M. Grebert est un dessinateur prestigieux, et ses plans, dessins, schéma, perspectives, sont absolument remarquables.

Quant à la conception de M. Cordonnier, ce qu'elle révèle de meilleur et de plus intéressant, c'est incontestablement la partie concernant l'hygiène et l'assainissement de la ville.

L'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE

Dans leur rapport, MM. Grebert et Cordonnier disent, à propos de la canalisation des eaux résiduaires :

« Le système des égouts de la ville est dangereux et imparfait. Il faudrait le transformer complètement d'après un plan dont voici les grandes lignes :

Deux grands collecteurs : l'un, par la rue Nationale et le boulevard Carnot ; l'autre, par le boulevard Montebello et la rue de Turenne, drainent toutes les eaux de la ville de Lille.

Le premier, s'engageant d'abord dans le boulevard de Roubaix, puis traversant La Madeleine et Marquette, sortirait au pont de Marquette.

L'autre, sortant par la porte de Comines et passant par un siphon sous le canal de la Deûle, au pont de l'Hippodrome, revient, en longeant la rive gauche de la rivière, retrouver le pont de Marquette par Lambersart et Saint-André. Ces deux collecteurs desserviront donc également au nord une grande partie des Faubourgs.

Au pont de Marquette, les deux branches collectives se réunissent en une station de relèvement principale et un émissaire principal contribuerait enfin l'eau usée à une usine biologique située entre Le Quesnoy et Wambrechies, où se ferait l'épuration des eaux et l'incinération des détritus ».

LA VOIRIE

MM. Grégert et Cordonnier ont également prêté une attention particulière à la voirie intérieure de Lille et ont conçu tout un système de voies rayonnantes considérant la place de la République comme point perdu de la ville.

Il y a une partie de ce système qui semble avoir peu de chance d'être retenue : celle, par exemple, qui envisage l'élargissement et la plantation d'arbres de la rue Léon-Gambetta, de la rue d'Esquermes et de la rue de Loos.

Il est évident qu'ici nous sommes dans le domaine de l'irréel et cela jure un peu avec les déclarations que font, quelques lignes plus loin, les auteurs, affirmant que « leur principe a été d'éviter les opérations onéreuses ».

Nous nous rapprochons un peu plus de la réalité quand nous suivons MM. Grebert et Cordonnier dans leur dégagement du quartier St-Sauveur.

La Mairie étant sur l'emplacement du Square Faidherbe, il faut la relier avec les grands quartiers de la ville.

Partant, trois grandes artères :

La première, de l'Hôtel de Ville à la nouvelle gare ;

La deuxième, de l'Hôtel de Ville au théâtre, en dégageant l'église Saint-Maurice ;

La troisième, de l'Hôtel de Ville à la Préfecture, en passant par les cours de la rue des Capucines, de la Trinité, des Bourloires, Saint-Nicaise, Cysoing, etc.

L'éventrement et l'assainissement du quartier Saint-Sauveur est l'œuvre première à exécuter et il est vraisemblable que les plans de MM. Grebert et Cordonnier auront alors une certaine importance.

Dans les plans « Lille cœur des Flandres », nous trouvons la Bourse du Travail à l'emplacement du Lycée et la Maison des Syndicats à l'abri coin de la rue des Arts et du boulevard Cornet.

La Grand'Place est dégagée et l'îlot de maisons entre les rues des Sept-Agaches et de la Bourse est abattu.

Il est impossible d'entrer ici dans le détail du démembrement et de la construction des espaces libérés. Il faut se rendre compte sur les plans mêmes exposés pour se représenter ce que pourrait être Lille alors.

En effet, une description ne peut donner ici l'idée de ce que sera Lille démantelée : nous serions présomptueux, si nous voulions nous y risquer, à faire un démembrement de rues qui serait fastidieux et forcément obscur.

Nous ne pouvons que nous borner à dire que MM. Grebert et Cordonnier prévoient sur l'emplacement des fortifications, trois sortes d'immeubles :

1. Des immeubles de luxe (13 hectares) ;
2. Des immeubles d'habitation bourgeoise (13 hectares) ;
3. Des maisons ouvrières (18 hectares).

LA CITADELLE

Nous avons dit deux mots tout à l'heure de l'emploi que veulent faire MM. Grebert et Cordonnier de la Citadelle. Il nous paraît juste de revenir sur ce point, sur lequel les auteurs du projet ont tout particulièrement insisté.

Leur conception est exactement la suivante :

« Créer un parc public qui, par sa situation, par sa forme, par les éléments historiques qu'on peut y conserver, peut facilement devenir la plus intéressante curiosité de la région.

» Telle qu'elle est, la Citadelle est extrêmement pittoresque : de beaux arbres, des différences de niveau, de grands murs couverts de verdure, quelques bâtiments d'une valeur historique incontestable, comme la porte principale, la porte des secours, l'arsenal. Il est donc nécessaire de conserver tout ce qui peut conserver un certain intérêt artistique en ne nivelant que les espaces nécessaires à la création de rendez-points ou de pelouses.

» De même pour pour l'ensemble des terrains de la fortification, il nous a semblé capital de détourner le moins possible les arbres qui poussent à Lille, lorsqu'on y arrive de l'extérieur on qu'on en regarde l'aspect du haut du beffroi, par exemple, cette physionomie si particulière d'une ville entourée d'une haute muraille de verdure.

» Malgré cela, il est nécessaire de percer la Citadelle, d'y créer de larges circulations pour amener la vie et pour qu'elle devienne un but de promenade très fréquentée.

» *Il y avait d'ailleurs une nécessité de trafic qui est le boulevard d'Armentières...*

» La communication directe par le centre de la Citadelle est d'ailleurs le SEUL moyen de répondre par avance aux nécessités du trafic important qui doit être développé entre Lille et Armentières.

» Dans la Citadelle, le boulevard d'Armentières traversera les enceintes successives qui formeront comme une suite de portes triomphales d'un caractère puissant... »

« Un autre élément important pour la distribution du trafic autour de Lille est le boulevard circulaire que nous avons établi sur les terrains de la fortification. Le croisement de ces artères se fera dans la Citadelle sans rompre l'harmonie du pentagone.

» Au centre du rond-point, un monument de la défense de Lille, de larges avenues plantées d'arbres, formeront la ceinture de ce rond-point et seront jalonnées par les divers monuments historiques que nous conservons et que nous concessions dans la verdure (porte principale, corps de garde, porte de secours et arsenal) ».

Chacun des emplacements sera mis en valeur par la création d'un jardin encadré par les arbres mêmes du bastion. Dans l'un, nous installerons un théâtre de verdure ; dans l'autre, de simples exèdres et des pavillons, kiosque de musique, etc., le tout relié par des allées circulaires.

Au fond des plus grands fossés revisés de vastes pelouses de jeux, et des coins de repos ombragés seront ménagés....

Cette conception de MM. Grebert et Cordonnier quant à l'utilisation de la Citadelle a été, comme on le pense, vivement discutée.

Dans le projet « Lille cœur des Flandres », il y a beaucoup de points sur lesquels nous n'avons pas pu encore nous arrêter ; nous serons d'ailleurs obligé d'y revenir par nécessité de comparaison au fur et à mesure que nous passerons en revue les autres projets.

Nous jetterons demain un coup d'œil d'ensemble sur les plans « Urbi Vivit » qui ont obtenu la deuxième prime.

A. L.

Une grande industrie anglaise est dirigée par des femmes

Une Compagnie anglaise, récemment formée au capital de 10.000 livres, a pour objet la construction de pièces détachées pour automobiles, cycles, machines agricoles, pompes et outillage d'assèchement. Rien à cela d'extraordinaire.

Mais, ce qui la distingue des autres entreprises, c'est que non seulement le Conseil d'administration, mais les postes d'ingénieurs sont tenus par des femmes dont les diplômes et la science ont reçu la consécration de la pratique pendant la dernière guerre.

La présidente de la Société est lady Parson, femme de sir Charles Parson, très connu dans le monde industriel.

DERNIÈRE HEURE

A la Conférence Interalliée

Les Questions d'Orient

LES ALLIES ONT DECIDE DE MAINTENIR LE STATU QUO EN GRECE

Paris, 25 janvier. — La conférence a pris cet après-midi une résolution importante, en décidant de convoquer à Londres dans la seconde quinzaine de février, vraisemblablement le 21, une conférence de délégués alliés qui entendra des représentants de la Grèce et de la Turquie, en vue d'aboutir au règlement du problème d'Orient.

Dès demain, des télégrammes seront envoyés par M. Aristide Briand, président de la conférence, aux gouvernements d'Athènes et de Constantinople, pour les informer de cette décision. Le gouvernement turc régulier de Constantinople sera libre de s'entendre avec le gouvernement nationaliste d'Angora, pour arrêter, d'un commun accord, la composition d'une délégation ottomane unique.

Avant d'aboutir à cette décision, la conférence avait examiné d'abord la question hellénique. Toutes les délégations étaient tombées d'accord pour maintenir en Grèce le statu quo, conformément aux décisions de la dernière conférence de Londres en décembre dernier ; les ministres alliés à Athènes continueront à ne pas avoir de rapports officiels avec le roi Constantin ; ils n'entretiendront de relations qu'avec le gouvernement ; enfin, l'aide financière alliée demeure suspendue.

Les hommes d'Etat alliés s'étaient entretenus ensuite de la Turquie. Successivement, le comte Sforza, lord Curzon et M. Briand, avaient exposé leurs conceptions : le retour inattendu de Constantin, le développement du mouvement kémaliste, la crainte de voir les nationalistes turcs s'unir aux bolchevistes russes, les récents insuccès des troupes grecques en Asie Mineure, furent autant de raisons mises en avant pour justifier l'initiative d'une action nouvelle de la part des alliés. Lord Curzon émit le premier l'idée d'une conférence. M. Briand l'accepta avec empressement, proposant même qu'elle eût lieu à Londres et c'est ainsi finalement, que la prochaine conférence de Londres fut décidée avec participation de représentants grecs et turcs.

La voix des Mineurs

Londres, 25 janvier. — La séance de clôture de la Conférence internationale des Mineurs, a voté l'ordre du jour ci-après, et a décidé d'en envoyer une copie aux chefs des gouvernements alliés à la Conférence de Paris.

Après avoir entendu le rapport des délégués allemands, le Comité International prend acte des déclarations allemandes, selon lesquelles 900.000 tonnes de charbon auraient été accumulées dans le Bassin de la Ruhr et 300.000 tonnes en Haute-Silésie. Ces stocks auraient pu servir aux besoins de l'intérieur ou auraient pu être expédiés en France conformément à l'accord de Spa, si les moyens de transport avaient été disponibles. Les mineurs allemands ont été obligés de travailler à heures supplémentaires, alors que leur ravitaillement laissait beaucoup à désirer.

Dans les autres pays producteurs de charbon, on constate également, par suite du ralentissement du commerce universel, les accumulations de combustible. Le Comité est d'avis qu'il faut mettre fin à ces anomalies, on devrait améliorer les moyens de transport et stabiliser les changes internationaux. Le Comité proteste contre cet état de chose, engage les mineurs de tous les pays à ne pas faire de travail supplémentaire et fait appel à l'Office International du Travail, pour établir un bureau international de contrôle, chargé de répartir et de de faciliter l'échange des matières premières indispensables à la reconstitution des différents pays.

« Yéyette » la femme bandit est remise de sa blessure

ELLE A FAIT DES AVEUX AU JUGE D'INSTRUCTION

Paris, 23 janvier. — M. Fuchat, juge d'instruction, a interrogé cet après-midi Henriette Maffone qui, mise en état d'arrestation le 25 novembre avec ses complices Tellier, Degory, Timmermans et Lemée, qui dévalisèrent, quelques jours auparavant, la bijouterie Duval, Place du Marché, à Suresnes, tira sur les inspecteurs plusieurs coups de revolver, et fut elle-même blessée à l'abdomen d'une balle que lui tira l'agent Baudin. Elle a avoué que c'était elle et ses compagnons qui décidèrent le cambriolage de la bijouterie. Après quoi, le partage se fit dans sa chambre, à Courbevoie. Elle a ensuite raconté comment elle avait été amenée à faire feu sur les agents en voyant son amant Degory aux prises avec les inspecteurs ; c'est à ce moment que l'agent Baudin la blessa à l'abdomen. Elle est complètement rétablie de sa blessure.

Les Travailleurs de la Mer

Vers un accord international

Bruxelles, 25 janvier. — La Conférence Maritime Internationale s'est réunie, dans la matinée, sous la présidence d'Albert Thomas qui a déclaré que la conférence ferait date dans l'histoire du travail.

Faisant allusion à la conférence de Gênes, Albert Thomas a déclaré qu'un instant une rumeur de combat s'était élevée au-dessus des ports, mais l'idée est venue immédiatement qu'une tentative nouvelle de conciliation et de réglementation amiable devait être faite.

L'orateur ne s'est pas dissimulé les difficultés de la tâche et a déclaré que si un accord intervenait pour les travailleurs de la Mer, les bienfaits de cet accord devraient être étendus aux officiers. Il faut également, si l'on parvient à fixer les grandes lignes du travail maritime, que cet accord soit introduit à bref délai parmi toutes les nations par des conventions collectives ou par des lois.

L'enquête de la C. G. T. dans les Régions dévastées

A MONTDIDIER ET AMIENS

Amiens, 25 janvier. — Les membres de la C. G. T. poursuivant leur enquête, ont visité ce matin Montdidier. En cette ville, leur attention a été attirée par la construction d'établissements administratifs en agglomérés de briques ; l'après-midi, ils ont tenu une réunion à l'Hôtel de Ville d'Amiens, dans laquelle le maire a exposé la situation de la ville dans laquelle un chômage intense existe, alors que beaucoup de travaux seraient à faire, mais faute de crédits, il est impossible d'entreprendre de grands déblaiements et des reconstructions. M. Boinet, conseiller général, a exposé la situation de la zone rouge dont l'Etat avait préconisé l'abandon, et dont plusieurs milliers d'hectares ont pourtant été remis en culture par l'effort des agriculteurs.

Crime de bandits dans la montagne

TROIS OUVRIERS ITALIENS ONT ETE ASSASSINES PAR DES VOLEURS

Chamonix, 25 janvier. — Trois italiens qu'on présume être venus d'Aoste en France pour chercher du travail ont été dévalisés et assassinés au Val Saint-Bernard.

Au bruit des coups de feu, les moines de l'abbaye accoururent, mais déjà les assassins avaient disparu.

Pour sauver une malade un médecin donna son sang

Bordeaux, 25 janvier. — Appelé près d'une femme qui se mourait d'une hémorragie, le docteur Courbin, médecin de l'Hospice Général n'hésita pas, à défaut de donneur volontaire, à pratiquer sur lui-même une prise de sang qu'il injecta à sa malade, qui fut ainsi sauvée.

Les « aktivistes » belges ne seront pas amnistiés

MAIS LA GRACE DU ROI SERA DEMANDEE POUR CERTAINS D'ENTRE EUX

Bruxelles, 25 janvier. — Un débat important a surgi aujourd'hui au Parlement belge, à propos de la discussion d'un projet d'amnistie générale pour les « aktivistes » flamingants poursuivis pour trahison.

Après d'importants échangés de vues et un discours magistral du ministre socialiste Vandervelde, la proposition a été rejetée.

Néanmoins, un accord est intervenu sur le principe d'une demande de grâce auprès du roi, de certains « aktivistes » dont l'inculpation relève plutôt de délits de nature purement politique.

Un fondé de pouvoir dévalisé par des bandits

ILS LUI ONT PRIS PLUS DE DEUX MILLIONS

Aix-en-Provence, 25 janvier. — Des bandits en automobile ont assailli ce soir, vers six heures, M. Berger, fondé de pouvoir à la Recette des Finances, et sous menace du revolver, lui ont enlevé les valeurs dont il était porteur, soit plus de deux millions.

A VELU

Dans un puits, deux ouvriers ont trouvé la mort

UN EXPLOSIF A PROVOQUE CE TERRIBLE ACCIDENT QUI FIT EN TOUT QUATRE VICTIMES

Lundi, des ouvriers puisatiers étaient occupés au curage du puits communal, situé près de l'école de Vély, dans les environs d'Arras.

Tout à coup, le bruit d'une formidable explosion fut perçu dans tout le village. Des personnes coururent vers le puits et virent gisant au fond, les cadavres horriblement mutilés des deux puisatiers, nommés Jean Miot et Auguste Heuchin, habitant Bruay.

MM. Tulipe, instituteur, et Auguste F..., marchand de chaussures, qui regardaient le résultat des premiers travaux de sauvetage, furent blessés légèrement.

Les causes de l'explosion ne sont pas encore déterminées.

A DUNKERQUE

L'Escroquerie au Trésor Espagnol

Moins naïve que certain commerçant de Tourcoing, dont le « Réveil » a raconté les mésaventures, une épicière de Qost-Cappel, Mme Marthe Mathon, qui avait reçu également de Madrid une lettre l'invitant à aller s'aboucher avec un prisonnier espagnol, qui devait lui remettre le fameux bulletin de consigne destiné à retirer un trésor, a porté la lettre à la gendarmerie. Les escrocs espagnols sont cette fois tombés sur aussi malins qu'eux.

Accident mortel au Port

Un terrible accident du travail s'est produit mardi matin au port. Un docker qui travaillait au chargement du charbon, a eu la poitrine écrasée par un wagon qu'il venait de décrocher. L'infortuné, Alfred Dargy, âgé de 55 ans, était marié et père de trois enfants.

Le cadavre a été transporté au domicile du défunt, à Saint-Pol-sur-Mer.

La fermeture des Colombiers

Pendant l'année 1921, tous les colombiers du département du Nord seront fermés :

1. Du 1er mars au 30 avril inclusivement ;
2. Du 20 juillet au 30 août inclusivement ;
3. Du 1er octobre au 15 novembre inclusivement.

Les présentes prescriptions ne sont pas applicables aux pigeons voyageurs.

La Comédie Française à Lille

La représentation de la Comédie Française, organisée par la Société Tyrographique Lilloise au Théâtre municipal, aura lieu le samedi 5 février.

On jouera « Andromaque » de Racine et un fragment de « Psyché » de Molière. Pierre Corneille et Quinault nous seront de Lulli.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 0-51

SYNDICAT OUVRIER L'UNION DE LA METALLURGIE DE ROUBAIX ET ENVIRONS.

Aux ouvriers métallurgistes :

Défendons les huit heures !

Depuis plus d'une année, votre organisation syndicale vous a jeté ce cri d'alarme. Aujourd'hui encore votre Commission syndicale vous dit : Prenez garde ! si vous ne consentez pas à faire toute l'action nécessaire pour empêcher l'étranglement de la loi de 8 heures.

Bientôt, vous serez contraints et forcés de revenir aux longues journées de travail, pouvez-vous consentir à ce retour ?

Trop longtemps, par l'appât du gain, vous vous êtes rendu coupables de la non application de la journée de 8 heures. Allez-vous abandonner vos camarades chômeurs en attendant que votre tour vienne ? Ne réagirez-vous donc pas contre ceux qui méconnaissent les conquêtes que votre organisation syndicale sur arraché à la classe patronale après trente années de lutte ?

De tout côté, l'on nous signale des tentatives de sabotage de la journée de 8 heures.

Ouvriers métallurgistes, prenez garde !

En acceptant de faire des heures supplémentaires, vous allez permettre aux industriels de rétablir la journée de 10 heures et, alors, on terminera cette besogne en ramenant votre salaire que vous gagnez pour huit heures, au même taux que pour 10 heures de travail.

Ne voyez-vous pas que votre syndicat demain sera impuissant, si vous ne réagissez pas contre les inconscients et les égoïstes ? Clouez au pilori les traîtres à la classe ouvrière. Vous au mépris des travailleurs organisés, tous ceux qui font des heures supplémentaires pendant que d'autres ne trouvent pas à s'employer.

Ouvriers syndiqués, si vous ne voulez pas travailler 10 heures pour 8, à l'action contre les heures supplémentaires.

G. D'HONT,

Secrétaire des Métallurgistes de Roubaix.

AUX CAMARADES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE ROUBAIX ET ENVIRONS.

Assemblée générale annuelle jeudi 27 courant, à 8 heures du soir, salle des fêtes de la Coopérative « La Paix », 78, boulevard de Belfort.

Que chacun fasse la propagande nécessaire pour qu'il y ait le plus de monde possible.

Il est bon de rappeler qu'à l'issue de la réunion, une conférence sur l'action générale sera faite par notre camarade ROUESTE, secrétaire fédéral à la Propagande.

LA COMMISSION SYNDICALE.

FEDERATION DES SYNDICATS COMMERCIAUX DETAILLANTS DE ROUBAIX ET SES CANTONS.

Déclaration des salaires payés en 1920

Beaucoup de commerçants, employant chez eux une bonne ou un courtier, garçon de magasin, un ouvrier, etc., se demandent s'ils doivent déclarer avant le 31 janvier les salaires payés par eux à leurs employés, conformément aux notes parues dans la Presse.

La Fédération des Syndicats Commerciaux Détaillants informe les Commerçants qu'ils ne doivent déclarer les salaires payés que si ceux-ci dépassent 5.000 francs par an pour Roubaix ou 4.000 francs pour une commune de moins de 50.000 habitants.

Pour établir le salaire des employés logés et nourris dans la maison, il faut ajouter au salaire proprement dit, une somme équivalente au montant de la nourriture, logement, gratifications, etc., ou fournitures accordées gratuitement au personnel par l'employeur.

Les suppléments de salaires donnés au titre de famille nombreuse ne doivent pas être comptés comme étant un salaire.

CAMBRIOLAGE

Un malfaiteur s'est introduit chez Mme veuve Legrand, rue de la Redoute, 109, et y a volé une somme de 210 francs, renfermée dans un placard du rez-de-chaussée.

UN BRUTAL

Le nommé Hector Cléry, 48 ans, journalier, rue des Longues-Haies, 197, sera poursuivi pour violences légères envers M. Eugène Vasseur, gardien-concierge à la gare de Roubaix.

SYNDICAT DES EMPLOYES

Les adhérents sont reçus tous les jours par M. François, secrétaire, à la Bourse du Travail, boulevard de Belfort.

LA MERE CRIMINELLE

La jeune servante, Germaine Carton, qui avait jeté son nouveau-né dans la fosse d'aisances de la maison où elle était occupée, boulevard Gambetta, est sortie de l'hôpital et a été transportée à la Maison d'arrêt de Lille.

MORT AU CIMETIERE

Hier matin, à 11 heures, M. Elie Delespaul, 69 ans, entrepreneur de peinture, rue d'Oran, numéro 9, suivait le convoi d'une dame Cheval. Arrivé au cimetière, le vieillard s'affaissa. Malgré les soins qui lui furent immédiatement donnés, notamment par M. le docteur Masure, il ne reprit pas connaissance. L'apoplexie foudroyante avait fait son œuvre.

La famille du défunt, prévenue, a fait transporter le corps à son domicile.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Samedi prochain, M. Paul Boyavel, docteur en droit, lauréat de l'Académie française, fera, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts industriels, une conférence sur la Pologne, où il abordera les questions du bolchevisme et du germanisme.

AMICALE DES ARTS

Résultats du tir de dimanche dernier : 1er G. Herbrecq ; 2e, L. Savaric ; 3e, A. Detavernier ; 4e, Ch. Farvacque ; 5e, L. Cousart ; 6e, A. Coetsier ; 7e, M. Dheygère ; 8e L. Vanmenen ; 9e, F. Duguesne, etc.

3e catégorie. — 1er, Buyzen ; 2e, Tiriolt ; 3e, Delaschar ; 4e, Lecomte ; 5e, Ménard ; 6e, Dumont ; 7e, Devrine ; 8e, Oosterinck, etc.

« MONIQUE »

La pièce tirée de M. Gaillard de Champris et tirée du roman de M. Paul Bourget a été créée à Paris en juillet dernier. Son succès fut extrêmement vif, surtout auprès du public. MONIQUE ressemble un peu au GUILLON. C'est une œuvre simple, douce, émouvante, qui émeut et qui charme.

Le spectacle se terminera par une pièce créée en janvier dernier à l'Odéon : MONSIEUR DE MIRLIFLOR, un acte fantaisiste joliment rimé dans la manière de Banville, qui est partout chaleureusement acclamé.

TOURCOING

CHARBON A DOMICILE

Les intéressés sont priés de prendre note que pour l'inscription en cours, le charbon qui leur sera livré sera de provenance de Bruay.

CONSEIL DE REVISION

Le Conseil de Révision s'est réuni mardi, à l'Hôtel de Ville, pour l'examen des conscrits du canton Nord-Est.

M. Jacques Régnier, secrétaire-général de la Préfecture, présidait.

Au cours de cette séance, la Commission a examiné 271 jeunes gens.

MORT D'UN INSTITUTEUR

M. Auguste Vanecke, instituteur, à l'école libre de la Place Lévergier, demeurant à Roubaix, rue de l'Alma, 258, est décédé subitement des suites d'une apoplexie, lundi soir, vers 6 h., à la Banque Dessart et Mathieux, rue Fidèle Lebleux.

La famille du défunt a été prévenue et le corps du malheureux a été transporté à l'hôpital.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Maximum, 5.000 francs par livret. Intérêts, 4 fr. — Remboursement à vue. — Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi, dimanche et lundi de 9 h. 30 à 11 h. 30. — Mardi, mercredi, jeudi, samedi, de 9 heures 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures.

Opérations du 16 au 23 janvier 1921. — 1871 versements, 1.304.859 fr. ; 730 remboursement, 314.160 fr. 92.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

BUREAU D'ASSISTANCE. — A partir d'aujourd'hui, le Bureau d'Assistance est transféré 5, rue Jean-Jaurès.

LES ACCIDENTS. — Un charretier de la maison Floris Duquennoy, Gustave Dewulf, 25 ans, a été blessé à la cuisse droite par une ruade de son cheval.

— Un charretier de la même maison, Désiré Vershelle, 54 ans, a été blessé légèrement à la tête par une brique tombé d'une maison en reconstruction.

— A la Lainière, une jeune soigneuse, Jeanne Quennoy, 19 ans, a été piquée au médius droit en retirant une mèche de laine des peignes. 15 jours de repos.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Edmond Malta. — Lucienne De Pauw. — Charles Gilleman. — Raymonde Massin. — René Isabelle. — Aloïde Cottegnie. — Léonold Goethals.

Publication. — Eloi Boudlez, chaudronnier et Iza et Yvonne Delhaye, bobineuse.

CROIX

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE. — Lundi soir, entre 7 heures et 9 heures, un malfaiteur a réussi à se hisser sur le toit de la maison occupée par M. Jules Flourent, cabaretier et marchand de charbon, rue Jean-Jaurès, 115. Après avoir fracturé une fenêtre, il pénétra dans une chambre du devant et y trouva une somme de 18.000 francs, dont il s'empara.

Les époux Flourent ne s'aperçurent du vol qu'au moment du repos, vers 11 heures et demie.

LANNOY

SYNDICAT DES METAUX

Conformément à la décision qui a été prise à la réunion du 9 janvier, nous avons pour devoir de rappeler aux camarades métallurgistes, que nous avons réunion du syndicat, le dimanche 30 janvier 1921, à 9 heures 30 du matin, à la Bourse du Travail de Lannoy.

Ordre du jour : Lecture de divers procès-verbaux ; action de recrutement à faire dans notre canton ; vote d'une commission de contrôle ; cotisations ; questions diverses.

Camarades, il est de votre devoir d'assister tous à cette réunion, pour nous aider à notre tâche d'organisation à accomplir. Tous à l'action pour arriver à l'agrandissement de notre nouveau syndicat.

Pour la commission et par ordre :

H. NUTTIN.

P.-S. — Réunion de la commission vendredi soir, à 7 heures, à la B